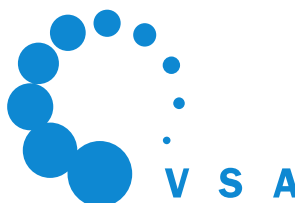


Verband Schweizer
Abwasser- und
Gewässerschutz-
fachleute

Association suisse
des professionnels
de la protection
des eaux

Associazione svizzera
dei professionisti
della protezione
delle acque

Swiss Water
Association



Europastrasse 3
Postfach, 8152 Glattbrugg
sekretariat@vsa.ch
www.vsa.ch
T: 043 343 70 70

Destinataires : Membres du CC Assainissement urbain et du CC Canalisation ; tous les cercles intéressés ont la possibilité de déposer une soumission à la consultation

Glattbrugg, 17. November 2022

Directive VSA : Évaluation de l'état des installations d'évacuation des eaux Consultation (délai 20 janvier 2023)

Mesdames, Messieurs,

Nous avons le plaisir de vous remettre le projet soumis à consultation de la directive remaniée « Évaluation de l'état des installations d'évacuation des eaux - Évaluation sur la base d'inspections visuelles ».

La première version de la présente directive a été publiée en 2007 comme composante de la documentation « Maintien des canalisations » et remplaçait alors des chapitres de la directive « Entretien des canalisations » de 1992.

La directive/aide-mémoire du VSA « Codification des observations et transfert de données » 2007 et 2019, basée sur la SN EN 13508-2, assure une codification normalisée et précise des constatations découlant de l'inspection visuelle, de sorte qu'il est maintenant possible d'attribuer une classe d'état à une canalisation en se basant sur une méthode mathématique. Cela a rendu nécessaire une révision de la directive « Évaluation de l'état des installations d'évacuation des eaux » de 2007.

Nous vous prions de soumettre vos remarques, commentaires et suggestions en utilisant le formulaire Excel [jusqu'au 20 janvier 2023 au plus tard](#) en les envoyant à : yvonne.gander@vsa.ch

Pour toute question sur le contenu des projets, merci de vous adresser directement au responsable du CC Canalisation : juerg.moeckli@vsa.ch

Nous vous remercions par avance de votre précieuse collaboration.

Meilleures salutations

Jürg Möckli

Responsable du CC Canalisation

Annexe : Formulaire de consultation